



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



Communication sur le progrès
Développement durable et
responsabilité globale

Sommaire

Chapitre I – ENVIRONNEMENT	4
A. Des produits et consommables responsables.....	4
B. Réduction des impacts environnementaux.....	5
C. Limiter notre trace carbone	5
Chapitre II – SOCIAL	6

« *Placez la propreté de votre entreprise entre de bonnes mains* »

Riche de 30 ans d'expérience, ABER Propreté, entreprise de nettoyage indépendante, est connu et reconnu pour le respect de ses engagements, et vise en permanence l'exigence de qualité dans chacun de ses domaines d'intervention.

Les valeurs du groupe ABER Propreté sont en cohésion avec les principes de l'ONU : protection des droits de l'Homme, lutte contre la discrimination, cohésion sociale, responsabilité environnementale.

C'est pourquoi il était logique pour ABER Propreté d'adopter, de soutenir et d'appliquer dans sa sphère d'influence l'ensemble des valeurs fondamentales du *Pacte mondial* de l'Organisation des Nations Unies (the *UN Global Compact*).

Le *Pacte Mondial* ambitionne de rassembler les entreprises et les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels relatifs aux **droits de l'Homme**, aux **normes du travail**, à **l'environnement** et à la **lutte contre la corruption**.

Il a pour but de favoriser l'émergence d'entreprises citoyennes, socialement et écologiquement responsables, en les incitant au respect de ces 10 principes.

Par conséquent, nous sommes, comme toutes les entreprises signataires du *Pacte Mondial*, répertoriés sur les sites Internet du Pacte Mondial : <http://unglobalcompact.org/participant/15509> et <http://www.pactemondial.org/fiche-adherent.html?a=1248>.

Cela signifie qu'ABER Propreté s'engage à intégrer dans sa culture, sa stratégie et son fonctionnement les 10 principes du Pacte Mondial, mais aussi à communiquer annuellement sur les progrès réalisés.

Chapitre I – ENVIRONNEMENT

ABER Propreté est un groupe familial et indépendant à la croissance maîtrisée. Son mot d'ordre en termes d'environnement : le **développement économique intelligent**. C'est pourquoi les principes 8 et 9 du Pacte mondial constituent une priorité pour nous.

Principe 8 – A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 – A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

La Direction et les collaborateurs d'ABER Propreté sont sensibles à la **valorisation des déchets**, à la **réduction de la consommation en produits chimiques** et aux **économies d'énergie**. D'ailleurs, ABER Propreté intègre étroitement la dimension environnementale dans l'ensemble de son activité. Ainsi nos salariés sont formés à éteindre les lumières, à limiter les livraisons à une par fournisseur et par mois, à organiser les déplacements des collaborateurs, à faire des économies d'eau, etc.

A. Des produits et consommables responsables

OBJECTIF : Augmenter la part de produits et consommables éco-labellisés dans la réalisation de nos prestations de services.

Produits chimiques		
2011	Quantité utilisée en %	36 %
2012	Objectif en %	50 %

Consommables		
2011	Quantité utilisée en %	90%
2012	Objectif en %	100%

B. Réduction des impacts environnementaux

OBJECTIF : Promouvoir auprès de nos clients des techniques de nettoyage et du matériel éco-responsables.

Nous devons proposer aux clients plus de produits éco-responsables.

<p>Machines innovantes </p>	<p>Essuyage micro-fibres </p>	<p>Techniques de nettoyage </p>	<p>Tri sélectif </p>
<ul style="list-style-type: none">  Laveuses nouvelle génération sans produit.  Laveuses avec système économie de produit et d'eau. 	<ul style="list-style-type: none">  S'affranchir de l'usage de produits de nettoyage chimique. 	<ul style="list-style-type: none">  Techniques de pré-imprégnation : rationalisation des consommations d'eau et produit.  Système de lavage à plat 	<ul style="list-style-type: none">  Organisation du tri sélectif.  Choix des contenants à la collecte.  Sensibilisation des collaborateurs et de nos clients.

C. Limiter notre trace carbone

OBJECTIF : Diminuer l'émission des gaz à effet de serre (GES).

Emission de CO₂ liée au gasoil et due à l'activité du groupe ABER Propreté :
Valeur pour 1 agence :

14 301 kg équ. C

Chapitre II – SOCIAL

ABER Propreté favorise l'égalité de traitement entre les salariés et ainsi, respecte le principe 6 du Pacte mondial.

Principe 6 – L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

En outre, ABER Propreté essaie au maximum de privilégier le **travail en journée** pour le bien-être de ses salariés, tout en augmentant les mensualisations moyennes des agents afin de privilégier les temps complets et de ce fait, **réduire les emplois précaires**.

	Temps de travail Hebdomadaire <14h	Temps de travail Hebdomadaire de 14h à <28h	Temps de travail Hebdomadaire de 28h à 35h
2011	46%	30%	24%
2012	43%	32%	25%

% de l'effectif

ABER Propreté œuvre aussi pour le **développement des compétences** de ses salariés. En effet, nous investissons dans de multiples formations :

Type de formation	% du nombre d'heures de formation total groupe
CQP	9%
DIF	2%
Alphabétisation	38%
Techniques professionnelles	51%

Type de formation	% du budget de formation total groupe
CQP	8%
DIF	4%
Alphabétisation	31%
Techniques professionnelles	57%

Par ailleurs, grâce à certaines formations, mais aussi à du matériel professionnel adapté et fréquemment renouvelé, ABER Propreté vise à minimiser la **pénibilité au travail**.